

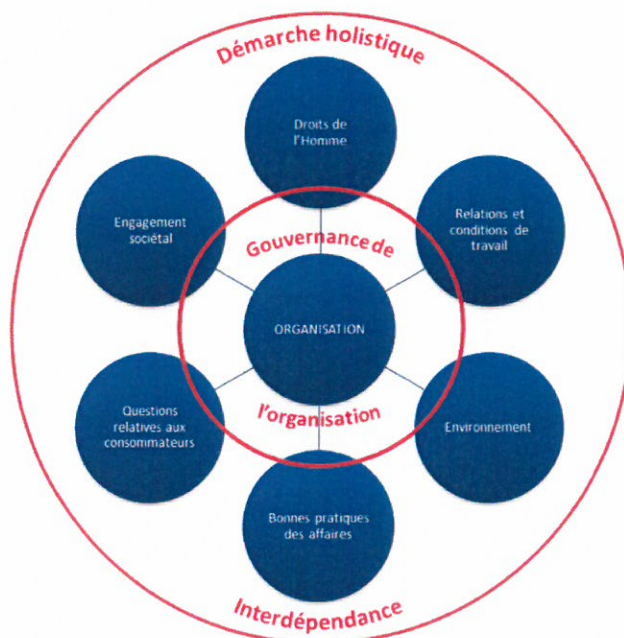
CHARTRE DES ACHATS RESPONSABLES

La présente Charte des Achats Responsables s'inscrit dans la démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprise) du Groupe Camusat, en complément de la Charte Ethique Achats. Un Achat Responsable est un achat intégrant, dans un esprit d'équilibre entre parties prenantes, des exigences, des spécifications et des critères en faveur de la protection et la mise en valeur de l'environnement, du progrès social et du développement économique. L'acheteur recherche l'efficacité, l'amélioration de la qualité des prestations et l'optimisation des coûts globaux (immédiats et différés), au sein d'une chaîne de valeur et en mesure l'impact.

Face à une attente de plus en plus pressante de la part de nos clients qui ne veulent plus être exposés, le Groupe Camusat s'engage en faveur des Achats Responsables. Les objectifs attendus sont multiples :

- ✓ éviter les risques juridiques ;
- ✓ éviter les risques financiers ;
- ✓ veiller à notre image en cas de publication par les médias ou les NTIC ;
- ✓ prévenir les risques sociaux ;
- ✓ empêcher les risques de rupture de chaîne d'approvisionnement ;
- ✓ limiter la perte de clients.

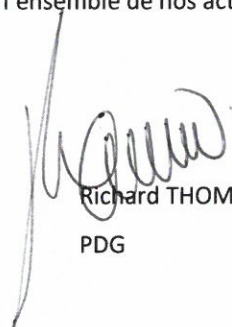
Les Achats Responsables sont articulés autour de six questions centrales :



- Droits de l'Homme : Eviter les discriminations, respecter les droits civils et politique afférents aux sous-traitants ou salariés locaux, lutter contre toute atteinte à l'intégrité physique et psychologique. L'activité tout au long de la filière amont doit être assumée en priorité par le « chef de file ».
- Relations et conditions de travail : Etablir une relation équilibrée entre les fournisseurs et les salariés du Groupe. Respecter la protection sociale décente des salariés et des fournisseurs, garantir la santé et la sécurité des salariés. Vérifier l'existence d'une charte chez les sous-traitants et fournisseurs stratégiques.
- Environnement : Utiliser durablement les ressources (efficacité énergétique, achats peu consommateur), prévenir la pollution, réhabiliter l'environnement naturel et raisonner en coût global (fin de vie compris).
- Bonne pratiques des affaires : Eviter de fragiliser un maillon majeur de la filière, communiquer une image positive du groupe. Relations d'affaires équilibrées, équitables, droits de propriétés, fraude et corruption à bannir, coûts de non qualité et risques induits sur le client à minimiser. Accès non discriminant aux appels d'offres et avoir des critères de sélection transparents.
- Questions relatives aux consommateurs : Nous devons préserver de manière équilibré et pérenne l'intérêt des consommateurs en intégrant ce principe tout au long du processus achats. Santé et sécurité des consommateurs, assistance et résolution/réclamations et litiges (ex : garanties produits) doivent être mis en œuvre.
- Engagement sociétal : Ne pas fragiliser l'économie locale, d'où la nécessité d'une évaluation préalable. Un dispositif favorisant leur accès au marché (raisonnement en coût global, gestion des ressources liées aux transports).

Cette Charte des Achats Responsables est régulièrement revue, mis à jour le cas échéant, mis en œuvre et communiquée à tous les salariés et personnes qui travaillent pour Camusat.

Travaillons tous ensemble dans le respect de nos règles d'Achats Responsables afin de tenir compte de nos impacts environnementaux, sociaux et économiques, dans la durée et l'espace, pour l'ensemble de nos actes d'achats.



Richard THOMAS
PDG